

# JOURNAL D'AGRICULTURE,

ET

## TRANSACTIONS .

DE LA

### Société d'Agriculture du Bas-Canada.

VOL. 3.

MONTREAL, MAI, 1850.

NO. 5.

#### AVIS.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA, aura lieu à ses Salles, en cette Ville, VENDREDI, le 17 de MAI courant, à ONZE heures de l'avant-midi.

Par ordre,

WM EVANS,  
Secrétaire, S. A. B. C.

Montréal, 1er Mai, 1850.

Nous désirons appeler l'attention de nos lecteurs sur la communication de notre respecté correspondant A. B. C., que nous avons publiée dans notre dernier numéro. Les suggestions de ce monsieur nous paraissent avoir d'autant plus de prix, que nous savons que l'agriculture n'a pas un ami plus sincère ou plus zélé dans le Bas-Canada. Nous avons hâte de voir le parlement provincial en session, dans l'espérance que l'agriculture canadienne, le premier et le principal intérêt du pays, recevra toute l'attention qui est due à un objet aussi important. Les suggestions de notre correspondant ne sont pas de nature à être négligées ou à n'exciter que peu d'attention. Comme nous l'avons déjà observé, il n'y a pas dans le pays un intérêt qui mérite davantage que la législature s'en occupe, et fasse tout ce qui peut dépendre d'elle pour en avancer le perfectionnement et la prospérité, et assurer par-là la prospérité de tous les intérêts de la province. Ce n'est pas seulement en donnant des prix aux expositions de bestiaux; qu'on effectuera ce qui est nécessaire pour l'amélioration de l'agriculture, mais en fournissant des moyens de communication générale et d'instruction pratique dans un système perfectionné d'économie

rurale, par des collèges et écoles d'agriculture, des fermes-modèles, des livres convenables à l'usage des écoles élémentaires de la campagne, par la diffusion générale des connaissances usuelles et les suggestions faites, et les renseignements donnés par des journaux agricoles. Outre ces moyens, il faudrait encore une surintendance, ou surveillance agricole, telle que proposée par notre correspondant. Tout cela ne peut pas être fait sans dépenses; mais comme c'est principalement l'agriculture qui fournit les moyens de revenu, s'il lui est fait des prêts ou avances d'argent, on ne sera par-là qu'à augmenter les moyens de revenu pour l'avenir. On pourra contester la vérité de la proposition, mais nous nous sentons en état de prouver qu'elle est vraie et bien fondée. Méprise l'agriculture qui voudra, mais nous sommes convaincu que le Canada n'a pas de prospérité à espérer, si ce n'est principalement et d'abord au moyen de son agriculture, qui en est, et qui en doit être la base. Les canaux et les chemins de fer sont très avantageux; mais leur principal usage et leur plus grand avantage sont de servir à transporter facilement et promptement les produits d'une agriculture florissante. On ne doit les construire que pour cette fin, et ils ne se maintiendraient pas par d'autres moyens. On pourra imaginer que nos idées sont erronées; mais si on le peut prouver, nous reconnaitrons volontiers notre erreur. Il ne peut pas y avoir de méprise sur la proposition, que nous mettons en avant, puisque nous le faisons clairement et distinctement; cette proposition est: "Que ce sont les productions du sol du Canada qui peu-